

B-Mons: Furniture**OJ S 247/2012 22/12/2012****Contract notice****Supplies****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Administration communale de la Ville de Mons

Postal address: Grand-Place 22

Town: Mons

Postal code: 7000

Country: Belgium

Contact person: Gestionnaire du dossier cellule projets fonds européens

For the attention of: Mme Chrystelle Casterman

E-mail: chrystelle.casterman@ville.mons.be

Telephone: +32 65405616

Fax: +32 65405509

Additional information can be obtained from:

Official name: Projénor

Postal address: 22 rue Kefer

Town: Jambes

Postal code: 5100

Country: Belgium

Telephone: +32 81322250

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Ville de Mons, cellule projets fonds européens

Postal address: 17 rue Neuve

Town: Mons

Postal code: 7000

Country: Belgium

For the attention of: Mme Chrystelle Casterman

E-mail: chrystelle.casterman@ville.mons.be

Telephone: +32 65405616

Fax: +32 65405509

I.2. Type of the contracting authority**I.3. Main activity****I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities****Section II: Object of the contract**

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Marché de fourniture pour l'aménagement intérieur de l'Office d'informations touristiques et culturelles de la Ville de Mons situé 27 Grand-Place à Mons

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

NUTS code BE323 Arr. Mons

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement**II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)**

Aménagement intérieur de l'office d'informations touristiques et culturelles de la Ville de Mons situé 27, Grand-Place à Mons dont les travaux font l'objet d'un marché distinct et débuteront prochainement. Compte tenu de la diversité des fournitures, le soumissionnaire sera une équipe pluridisciplinaire (co-contractants ou sous-traitants). Le dossier de candidature mentionnera clairement le mandataire ou la société mandataire. En effet, sur base du cahier spécial des charges et des plans de l'auteur de projet, l'équipe pluridisciplinaire exécute les actes suivants :

- Réalisation, fourniture et installation de mobilier (comptoir, vitrines, bornes, tables, ...).
- Fourniture, installation et intégration d'équipements audio-visuel et informatique (pour bornes et tables tactiles, grands écrans, équipement caisse, ...).
- Mise en place d'un système de gestion et d'exploitation des équipements (écrans, bornes, ...).
- Réalisation de support multimédia (pour bornes, tables tactiles, ...).
- Réalisation de supports graphiques, aménagement et scénographie (graphisme, vitrine, ...).
- Réalisation de séquences vidéos (bornes, écrans, ...).

II.1.6. CPV code(s)

39100000 Furniture, 30200000 Computer equipment and supplies

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)**II.1.8. Lots**

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants**II.2. Scope of the procurement****II.2.1. Total quantity or scope**

Estimated value excluding VAT:

Range: between 350 000 and 450 000 EUR

II.2.2. Information about options**II.2.3. Information about renewals****II.3. Duration of the contract or time limit for completion****Section III: Legal, economic, financial and technical information**

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Conformément à l'article 5 du cahier général des charges, le cautionnement est fixé à 5% du marché HTVA, arrondi à la dizaine d'euro supérieur.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: - les renseignements exigés sur l'équipe pluridisciplinaire le sont pour tous les soumissionnaires ou membres cocontractants de l'équipe :

- Le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés à l'article 43 de l'Arrêté Royal du 8 janvier 1996.

- la déclaration sur l'honneur à transmettre dans le cadre de la sélection qualitative doit reproduire le texte qui suit :

Déclaration sur l'honneur

I. Identification du pouvoir adjudicateur

Ville de Mons, Administration communale, 17 rue Neuve à 7000 Mons, BELGIQUE.

II. Identification du marché

programmation 2007-2013 des fonds structurels - objectifs de convergence - Office d'information touristique et culturel - scénographie

Le soussigné (nom, prénom) :

Qualité ou profession :

Nationalité :

Domicilié à : (pays, localité, rue, n°)

ou

La société : (raison sociale ou dénomination, forme, nationalité, siège)

représentée par le(s) soussigné(s) :

- déclare(nt) sur l'honneur qu'il(s) ne se trouve(nt) pas dans l'une des causes d'exclusion visées à l'article 43 de l'AR du 8.1.1996 précité.

Le(s) soussigné(s) s'engage(nt) à produire à la demande du pouvoir adjudicateur les documents et preuves nécessaires dans le délai qu'il lui sera accordé pour le faire.

Fait à ..., le ... Signature

L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'il s'engage par sa candidature à remettre au pouvoir adjudicateur, à sa demande et dans le délai qu'il lui sera accordé, les documents permettant de vérifier sa situation personnelle avant toute décision relative à la sélection qualitative ou à l'attribution du marché.

Ces documents sont les suivants :

a) une attestation récente du greffe du tribunal de commerce compétent relative à la faillite, au concordat judiciaire et à la liquidation ;

b) un extrait récent du casier judiciaire ;

c) une attestation récente émanant de l'administration des Contributions directes ;

d) une attestation récente émanant de l'administration de la TVA.

Le caractère récent de ces documents est établi dans la mesure où ceux-ci datent de moins

de 6 mois par rapport à la date de dépôt des candidatures.

Dans l'hypothèse où le pouvoir adjudicateur use de la faculté énoncée ci-avant, le candidat interrogé devra produire les documents requis dans le délai qui lui sera accordé par le pouvoir adjudicateur, sachant que celui-ci pourrait être de quelques jours de calendrier à compter de la date de la demande qui lui est adressée. Passé ce délai, le pouvoir adjudicateur pourra exclure ce candidat de l'accès au marché.

Pour tout candidat étranger :

- Des certificats similaires à ceux demandés ci-dessus délivrés par l'autorité compétente du pays concerné.
- Lorsqu'un ou plusieurs document(s) ou certificat(s) n'est (ne sont) pas délivré(s) dans le pays concerné, il(s) peut (peuvent) être remplacé(s) par une (des) déclaration(s) sous serment ou par une (des) déclaration(s) solennelle(s) faite(s) par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays d'origine ou de provenance.

2) Lors du dépôt des candidatures, le candidat belge devra être en règle de ses obligations en matière de sécurité sociale conformément au 5ème du §2 de l'article 43 de l'arrêté royal du 8.1.1996 relatif à la sélection qualitative et stipulant notamment que le soumissionnaire doit être en règle de ses obligations en matière de sécurité sociale. Les soumissionnaires sont dispensés de produire une attestation prouvant la régularité de ses obligations envers la sécurité sociale et le pouvoir adjudicataire se charge de vérifier leur situation personnelle et leur capacité par des moyens électroniques tels que l'application en ligne Digiflow.

Le candidat étranger devra fournir:

1° une attestation délivrée par l'autorité compétente certifiant que, suivant compte arrêté au plus tard la veille de la date limite de réception des candidatures, il est en règle à cette date avec ses obligations relatives au paiement des cotisations de sécurité sociale selon les dispositions légales du pays où il est établi.

Lorsqu'un tel document n'est pas délivré dans le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment ou par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié de ce pays;

2° une attestation de l'Office national de Sécurité sociale, s'il emploie du personnel assujéti à la loi du 27.6.1969 révisant l'arrêté-loi du 28.12.1944 concernant la sécurité sociale des travailleurs.

Lorsque le candidat est un groupement, chaque membre de ce groupement sera tenu de fournir au pouvoir adjudicateur l'ensemble des documents mentionnés ci-dessus, réclamés en vertu de l'article 43 ainsi que l'article 43bis de l'arrêté royal du 8.1.1996.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'inviter les candidats à fournir les documents manquants relatifs aux causes d'exclusion des articles 43 et 43bis de l'arrêté royal précité.

En outre, avant l'attribution du marché :

- le pouvoir adjudicateur contrôlera à nouveau les éléments contenus dans la déclaration sur l'honneur implicite, en consultant lui même l'application en ligne Digiflow pour les candidats belges, en vertu de l'article 43 bis §3 de l'Arrêté Royal du 8.1.1996 y relatif.
- le pouvoir adjudicateur réclamera également au soumissionnaire certains documents qu'il ne peut obtenir par ses propres moyens.
- dans les limites des dispositions relatives à la sélection qualitative inscrite dans le présent avis de marché et le respect du principe général d'égalité des soumissionnaires, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'inviter les candidats à compléter ou expliciter les documents, attestations, ...

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Les renseignements exigés sur l'équipe pluridisciplinaire le sont pour tous les candidats ou membres cocontractants de l'équipe :
- preuve d'une assurance couvrant la responsabilité civile professionnelle à produire par le candidat.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Les renseignements exigés sur l'équipe pluridisciplinaire le sont pour tous les candidats ou membres cocontractants de l'équipe :

- Le candidat fournira, pour chaque points repris ci-dessous, une référence de :
- fourniture et d'installation de mobilier à façon pour un montant minimum de 75 000 EUR HTVA réalisé pour un lieu de préférence accessible au public;
- fourniture, d'installation et d'intégration de matériel audio-visuel et informatique pour un montant minimum de 50 000 EUR HTVA réalisé pour un lieu de préférence accessible au public y compris mise en place de système de gestion et d'exploitation des équipements et réalisation de support multimédia;
- réalisation de supports graphiques, aménagement et scénographie réalisé pour un lieu de préférence accessible pour un montant minimum de 30 000 EUR HTVA;
- réalisation de film promotionnel court, de préférence touristique ou culturel.

Les références doivent avoir maximum 3 ans et être accompagnées d'une attestation de satisfaction de l'utilisateur ainsi que de photos pour le mobilier.

Par ailleurs, le candidat peut fournir tout autre référence qu'il jugerait pertinente par rapport à l'objet du marché.

- En cas d'association avec une société extérieure à l'équipe pluridisciplinaire dans le cadre d'une référence, le candidat indiquera le type et la part numéraire des fournitures qu'il a assumé dans ce marché.

- Conformément à l'article 44 de l'A.R. du 8 janvier 1996, les candidats pourront faire valoir la capacité technique de tiers, indépendamment de la nature juridique de leurs liens avec ces tiers.

Ils doivent dans ce cas démontrer au pouvoir adjudicateur que, pour l'exécution du marché, ils disposeront des moyens nécessaires par la production de l'engagement de ces tiers de mettre de tels moyens à disposition du candidat.

Cet engagement qui doit être produit avec le dossier de candidature devra prendre la forme d'un écrit émanant de ces tiers par lequel ceux-ci s'engagent à exécuter le marché dans le cas où le candidat serait désigné adjudicataire du marché.

De plus, ces tiers devront fournir tous les documents et tous les renseignements mentionnés ci-dessus pour leurs activités respectives.

Dans les mêmes conditions, un groupement de candidats peut faire valoir les capacités des participants au groupement ou celles d'autres entités.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'inviter les candidats à fournir les documents manquants relatifs à la capacité technique.

Il est précisé dès à présent que les sous-traitants qui seront proposés par l'adjudicataire en cours d'exécution du marché feront l'objet d'un contrôle de leur capacité par le pouvoir adjudicateur. Ils devront pour pouvoir exécuter le marché, faire la preuve qu'ils répondent aux conditions énoncées ci-dessus pour la part du marché qui leur serait confiée. Les sous-traitants, présentés dans le cadre de la présente candidature comme tiers offrant leurs capacités techniques pour atteindre les conditions de sélection qualitative, ne feront pas l'objet de ce contrôle.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Restricted

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number 5: and Maximum number 8

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: Pour autant que le nombre de candidats sélectionnés soit suffisant.

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

Lowest price

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: yes

Price: 26,78 EUR

Terms and method of payment: Si le dossier est envoyé, le coût est de 56.78 EUR TVAC.

Si le dossier est retiré à l'Hôtel de Warzée - 16 Place Saint-Jacques à 4000 Liège, le prix est de 26.78 EUR TVAC.

Les conditions de paiements seront précisées dans la lettre d'invitation à remettre offre qui sera adressée aux candidats sélectionnés.

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

31.1.2013 - 15:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

@Ref:01040348/2012037351

Le cahier des charges sera transmis aux soumissionnaires sélectionnés.

Le dossier de candidature est à remettre sous double enveloppe avec la mention dossier de candidature -

Convergence OffiCe d'information touristique et culturel - scénographie, en 1 original et 3 copies dont une reproductible.

L'adresse d'envoi est celle reprise au point I.1 avec mention de la personne de contact.

Toutefois, le dépôt du dossier de candidature par coursier ou autre société de distribution de courrier s'effectuera au 17 rue Neuve, 7000 Mons - BELGIQUE - service marchés publics - cellule projets fonds européens (rez de chaussée) et se fera contre un accusé de réception.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat

Postal address: 37 rue de Science

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

19.12.2012